

CODES DE PRIORITE

ASH

Code de priorité 1	Priorité absolue pour obtenir le poste qu'ils occupent pendant leur formation si ce poste a été obtenu au mouvement principal avant l'année de stage ou s'il a été obtenu à la phase d'ajustement parmi les postes restés vacants au mouvement principal. Les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 31	Les demandes de mutation présentées par des enseignants titulaires CAPA-SH, du CAPSAIS ou du CAEI dans l'option correspondant à celle du poste demandé. Les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 32	Les demandes de mutation présentées par des enseignants en stage CAPA-SH. Les nominations sont prononcées à titre définitif sous réserve d'obtention du diplôme.
Code de priorité 33	Les demandes de mutation présentées par des enseignants retenus pour le prochain stage CAPA-SH. Les nominations sont prononcées à titre provisoire.
Code de priorité 34	Candidat libre avec option correspondante. Les nominations sont prononcées à titre définitif sous réserve d'obtention du diplôme.
Code de priorité 40	Option compatible ou non compatible. Les nominations sont prononcées à titre provisoire.
Code de priorité 60	Sans titre. Les nominations sont prononcées à titre provisoire.

Directeur d'école

Code de priorité 80	<u>Pour une classe</u> Quel que soit le titre, les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 31	<u>Pour 2 classes et plus</u> Si déjà directeur d'école et inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école (en cours de validité), les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 60	<u>Pour 3 classes et plus</u> Si aucun titre et pas inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école, les nominations sont prononcées à titre provisoire.

Liste d'aptitude ou titre ou certification

Code de priorité 31	Pour les CPC inscrits sur la liste d'aptitude correspondante. Les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 31	Pour les enseignants référents inscrits sur la liste d'aptitude correspondante. Les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 31	Pour les enseignants titulaires du CAFIPEMF. Les nominations sont prononcées à titre définitif.
Code de priorité 31	Pour les enseignants (spécialité allemand) ayant la certification correspondante. Les nominations sont prononcées à titre définitif.

Informations complémentaires :

Le code de priorité 1 est saisi par les services de la DSDEN, l'enseignant bénéficie d'une priorité absolue.

Le code de priorité 80 est le code standard (ECEL – ECMA – Titulaire remplaçant).

Le code de priorité 90 neutralise le vœu automatiquement.

Le code de priorité 99 neutralise le vœu manuellement et est saisi par les services de la DSDEN.